

Formation à l'autoconsommation collective

Programme

9h30 – 10h15 : Définitions – Principes – Base réglementaire

- Définitions Autoconsommation individuelle / collective
- Membres d'une opération ACC, rôles
- Personne Morale Organisatrice
- Périmètres
- Réglementation ACC – Lien S21 et AO CRE pour le PV
- Schémas de raccordement
- Gestion du surplus

10h15 – 10h50 : Partage de l'énergie – Modèle économique et contractuel

- Courbes de charge
- Clés de répartition

11h – 12h15 : Modèle économique

- Modèles économiques
- Composantes des factures d'électricité (fourniture, TURPE, taxes)
- Impact de l'ACC sur la facture des consommateurs
- Impact de l'ACC sur la facture des producteurs

Pause déjeuner

14h – 15h30 : Modèles juridiques contractuels

- Relations entre acteurs
- Tiers-investissement
- Contrats de vente d'énergie
- Convention PMO / Gestionnaire de réseau

15h30 – 16h15 : Mise en œuvre – Cas d'étude

- Etapes d'un projet
- Définir un périmètre
- Collecter les courbes de charge
- Dimensionnement énergétique et économique : cas d'étude
- Exploitation, facturation

16h15 – 16h45 Synthèse – Questions / Réponses